

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 22 octobre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATRE, Madame Christiane WOLFHUGEL
- Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Thierry CARBIENER ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Paul HEINTZ ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Martine JUNG, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Madame Catherine GREIGERT

N° CD/2018/047 - 26010 - Actions spécifiques dépendance personnes handicapées
Proposition de formalisation de la participation du Département à la démarche « une réponse accompagnée pour tous » et d'approbation d'un protocole partenarial

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

- de l'engagement du Département dans la démarche partenariale de la "Réponse Accompagnée pour Tous" ;
- d'approuver les termes du projet de protocole partenarial, joint en annexe à la présente délibération, à conclure entre le Département, la Maison départementale des personnes handicapées, l'Agence régionale de santé Grand Est, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est, la Caisse primaire d'assurance maladie et la Caisse d'allocations familiales du Bas-Rhin ;
- d'autoriser le président à signer ce protocole partenarial ;
- de donner délégation à la Commission Permanente du Conseil Départemental pour modifier le protocole partenarial de la "Réponse Accompagnée pour Tous" et pour approuver l'ensemble des décisions et des actes (dont conclusion, modification et résiliation de conventions) rendus pour la mise en œuvre de la démarche "Une Réponse Accompagnée pour Tous".

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181022-lmc1120716-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 25/10/18